

**Interventions du Groupe d'Ouverture,
Vénissieux, TERRE d'AUDACE, TERRE d'AVENIR
Christophe GIRARD**

Rapport n°1 – Gestion sociale et urbaine de proximité – Prog 2010 – Favorable

Chers collègues, Mesdames, Messieurs bonsoir,

Pour ce premier rapport nous souhaiterions un complément d'information et nous avons également une remarque.

La demande de complément d'information est la suivante : Il est évoqué dans ce rapport un nettoyage complémentaire du marché des Minguettes, vous serait-il possible de nous préciser de quoi il s'agit exactement ?

La remarque est la suivante :

Avant de nous prononcer au sujet de ce rapport nous voudrions attirer votre attention, notamment la vôtre, Mme le Maire, et celle de M. Thivilier, sur toutes les négligences de la municipalité en terme de gestion des aspects extérieurs de la ville. Les conséquences de l'accumulation de ces négligences sont significatives et plus profondes qu'il n'y paraît. L'appellation Gestion Sociale et Urbaine de Proximité l'évoque très clairement, ces aspects de gestion de la ville ont un impact social. L'image des lieux où vous vivez a un impact sur l'image que vous avez de vous-même et donc sur votre capacité à vous construire et vous valoriser pour vous réaliser. Sans compter qu'en la matière le cercle vicieux est vite amorcé tant la négligence appelle la négligence. Dans une commune comme la nôtre, la responsabilité à ce sujet est donc particulièrement grave.

Or partout dans cette ville on peut observer des manques en la matière. Nous en relevons régulièrement un certain nombre, photos à l'appui, que nous publions notamment sur le blog de notre association.

A titre d'illustration, je prendrai rapidement trois exemples concrets :

- Je commencerai par le plus ancien : **la place Édouard Herriot**, proche du marché des Minguettes. Cette place dite autrefois "place rouge", qui a été refaite en 2006 et dont l'inauguration avait été, à l'époque, élogieusement vantée dans la presse locale, n'est toujours pas finie ! Les espaces prévus pour les fleurs ne sont que de vulgaires pataugeoires à boue et globalement la place ressemble ni plus ni moins à un terrain vague. On est bien loin du qualificatif "d'espace paysagé" qui lui avait été pompeusement donné il y a quatre ans !
- Deuxième exemple : **Les abords de l'institut Bioforce**. Cet établissement est un des fleurons de Vénissieux. Il est régulièrement visité par des personnalités du monde entier. Que voient-elles encore aujourd'hui en arrivant devant l'entrée principale ? Les abords sont toujours en chantier. C'est Berlin-Est avant la chute du mur ! Pourtant cela fait maintenant trois ans que Bioforce a aménagé dans ses nouveaux locaux !

**Interventions du Groupe d'Ouverture,
Vénissieux, TERRE d'AUDACE, TERRE d'AVENIR
Christophe GIRARD**

- Enfin dernier exemple : **La Maison des Associations Boris Vian**. Ce bâtiment dont le chantier a été terminé l'année dernière a lui aussi des abords en piteux état. Sans compter les bordures de trottoirs éclatées, on peut totaliser pas moins de cinq générations de revêtements différents sur à peine quelques mètres carrés à l'angle des rues Gaspard Picard et Marcel Paul. Une négligence de plus qui déprécie un bâtiment pourtant neuf ! Faudra-il attendre trois, quatre ou cinq ans pour voir ce trottoir propre ?

Pour tous ces exemples, que l'on ne vienne pas nous servir du "c'est de la faute au Grand Lyon, à la Région ou... à Sarkozy !". C'est à la ville de faire ce qu'elle doit, soit pour réaliser les travaux qui relèvent de sa compétence, soit pour se battre efficacement auprès des autres partenaires. Une rencontre récente du responsable de la voirie au Grand Lyon confirme totalement cette approche.

Nous allons voter favorablement ce rapport en espérant que tous ses points ne feront pas l'objet de nouvelles négligences. Négligences dont, je le rappelle encore une fois, le coût social ne doit pas être sous-estimé. - Favorable

Rapport n°3 – Crédits libres des écoles

Avant de nous prononcer, a priori favorablement, sur ce rapport, nous aimerions connaître quelle est la nature du contrôle de l'utilisation des fonds effectué par la ville ? Est-il a posteriori ? Par qui ? Sur quels critères ?

Pour l'année 2008-2009 ce contrôle a-t-il été fait ? Existe-t-il une note ou un compte rendu de ce contrôle ? Etant donné que l'on nous demande chaque année, à nous tous élus, de voter ces crédits, il semblerait opportun que ce contrôle fasse l'objet d'une information au conseil municipal ?

Rapport n°5 – Compostage individuel

Afin de nous assurer d'une mise à disposition équitable de ces composteurs, nous souhaiterions savoir comment sera diffusée l'information auprès des habitants concernés et quels seront les critères d'attribution ?

Rapport n°6 – Concours des maisons et balcons fleuris

Nous sommes bien sûr favorables à ce concours. Cependant, nous sommes très étonnés à la lecture du règlement de constater la faiblesse du jury : un seul habitant de Vénissieux et trois personnes de la mairie... car j'imagine que les professionnels sont des employés de la mairie... Il nous semblerait, dans ce cas, que le nombre d'habitants au sein du jury devrait être monté à quatre pour que leur avis puisse être prépondérant. Il serait souhaitable, pour garantir l'impartialité du jury que ces 4 membres soient tirés au sort parmi des habitants volontaires.

**Interventions du Groupe d'Ouverture,
Vénissieux, TERRE d'AUDACE, TERRE d'AVENIR
Christophe GIRARD**

Rapport n°14 – Délégation à Mme le Maire : modification du point 16

Comme pour les précédents votes de cette délégation nous nous abstiendrons, vous laissant la pleine responsabilité de vos actes.

Nous nous abstenons d'autant plus que nous ne voudrions en rien apporter le moindre soutien à vos récentes épopées judiciaires au service de cyniques mascarades électoralistes. Je fais référence à cette expulsion que vous avez a priori cyniquement laissée pourrir pendant plus de 6 ans pour mieux l'exploiter médiatiquement lorsque l'expulsion a été effective. Sinon comment expliquer qu'aucune solution n'ait été trouvée durant toutes ces années pour aider concrètement cette personne à s'en sortir ? Six ans pour agir et vous avez osé prétexter "l'urgence social" ! J'appelle bien cela une cynique mascarade électoraliste.

Abstention